

Le Conseil général gagne un set

FRIBOURG • *Le Tribunal cantonal a donné raison au Conseil général qui a fait recours contre une décision du préfet. Enjeu? Etre mieux informé sur les finances de la ville.*



Le Conseil communal a perdu une manche dans sa partie de tennis contre le Conseil général. Mais la partie est-elle terminée? ALAIN WICHT-A

STÉPHANIE SCHROETER

Le match de tennis entre le Conseil général de la ville de Fribourg et le Conseil communal continue et semble sans fin. L'avantage cette fois revient au législatif dont le recours contre une décision du préfet de la Sarine, Carl-Alex Ridoré, vient d'être admis par le Tribunal cantonal.

La partie débute en octobre 2006 lorsque deux conseillers généraux démocrates-chrétiens, Christian Morard et Bernard Voirol, déposent une proposition demandant au Conseil communal d'informer le plénum de l'évolution des postes budgétaires en cours d'exercice, au plus tard au mois d'octobre, avant la présentation du budget de l'année à venir. En résumé: les élus souhaitent obtenir davantage d'informations pour avoir une vision claire de la situation financière et pouvoir ainsi se prononcer en toute connaissance de cause sur le budget.

Une proposition totalement fondée estime, en février 2007, le Service des communes. C'est donc tout naturellement que les conseillers généraux acceptent, un mois plus tard, la transmission de la proposition au Conseil communal. Une nouvelle manche s'engage, en mai 2007, avec le recours de l'exécutif contre cette décision. Ce dernier estime, entre autres, qu'il s'agit d'une violation de la Loi sur les communes et que le Conseil général n'a pas la compétence de s'ingérer dans la gestion de la commune.

Le préfet lui donne raison, en novembre 2008 et considère, en substance, que le Conseil général a voulu introduire un véritable outil de gestion par l'établissement d'un rapport sur l'évolution des postes budgétaires en cours d'exercice.

Quelques jours plus tard, le législatif réplique. Son président Jean-Jacques Marti fait recours auprès du Tribunal cantonal en affirmant que

l'intention du Conseil général est simplement de créer un outil d'information dans le cadre de ses compétences d'adoption du budget communal.

Souci de communication

Dans son arrêt de 28 avril, le Tribunal cantonal estime le recours bien fondé et relève «qu'il ne fait aucun doute que la démarche du Conseil général s'inscrit pleinement dans ses attributions. Il est légitime pour le législatif d'exiger des informations sur la situation financière en cours lorsqu'il doit décider du budget de l'année suivante.» Voilà qui est clair. La décision du Conseil général de mars 2007 est donc confirmée.

Ce qui, évidemment, remplit de satisfaction Jean-Jacques Marti. Il remarque toutefois que toute cette histoire aurait pu être évitée si les deux organes avaient mieux communiqué... «Nous avons essayé de trouver un accord en novembre 2006 mais

sans succès. C'est vraiment dommage mais cela montre encore une fois qu'un dialogue constructif est nécessaire avant de se lancer dans des recours.»

Le PDC de la ville de Fribourg, aussi, est bien content. «Le Conseil général dispose ainsi d'un outil d'information supplémentaire dans l'exercice de sa compétence budgétaire», mentionne le parti dans un communiqué diffusé hier.

Du côté du Conseil communal, le syndic Pierre-Alain Clément se dit «très, très surpris voire stupéfait» par la décision du Tribunal cantonal. «Le préfet nous a donné entièrement raison. Il risque d'y avoir des effets sur l'ensemble de la législation des communes...», glisse-t-il. Une «prise de position» officielle de l'exécutif est attendue pour ces prochains jours. On saura alors peut-être si la partie est terminée ou si un recours au Tribunal fédéral est envisagé. I

FRIBOURG

Les radicaux s'attaquent aux finances de la ville

STÉPHANIE SCHROETER

Soucieux de la situation financière actuelle de la capitale, le Parti libéral-radical de la ville de Fribourg a adopté, mardi soir, une résolution qui fixe quatre pistes d'action assorties de mesures concrètes. Ainsi donc, préoccupés «par le manque de réalisme, de courage et de «leadership» du Conseil communal», les radicaux de la ville demandent, d'abord, de réaliser l'équilibre budgétaire d'ici la fin de la législature, soit en 2011.

Concrètement cela signifie que les recettes doivent permettre de couvrir les charges courantes de fonctionnement. Et le parti de mettre en avant que sans la vente de la Caisse d'épargne de la ville de Fribourg, en janvier 2009, le budget de la commune dégagerait un déficit de plus de 6,8 millions de francs, soit plus de 3,3% du total des produits.

Pour y arriver, il suffirait, par exemple, d'externaliser certains services (entretien du cimetière, ramassage des ordures, etc.); d'optimiser les charges d'énergie; ou encore de diminuer la masse salariale en «supprimant» des postes sans toutefois

procéder à des licenciements. Dans cette optique, on pourrait imaginer recruter des «bénévoles ou retraités» notamment pour l'accueil extrascolaire. L'idée étant de revoir la nécessité de disposer de personnes ultraformées pour certains postes qui ne l'exigent pas, indique Thomas Zwald, président de la section.

Ensuite, le PLR de la ville demande une réduction de la dette communale «qui coûte plus de 7 mio par année aux contribuables». Une diminution qui passerait par un examen individuel de la rentabilité des biens de la commune sans pour autant dilapider le patrimoine communal.

Troisième volonté: privilégier les «investissements nécessaires et intelligents», soit renoncer au superflu et amener davantage de réalisme. Pour cela, rien de tel que de classer les dépenses et les investissements et de privilégier la réalisation de tâches publiques «classiques» (comme les infrastructures scolaires) tout en faisant davantage recours au partenariat privé-public.

Enfin, les radicaux veulent améliorer la gestion des finances grâce à une

information plus transparente et des contrôles plus stricts. La création d'un inspectorat social, indépendant de l'exécutif, pour déceler les abus dans l'aide sociale est envisagée. «A Berne, 10% des cas contrôlés ainsi ont révélé

un abus», précise Thomas Zwald. La résolution devrait déboucher sur des interventions au Conseil général mais également au Grand Conseil. En outre, des débats sur ces différents thèmes pourraient être organisés. I

UNE CANDIDATE SÉRIEUSE...

Les élections 2011 ont occupé une grande part des discussions, mardi soir, lors de l'assemblée générale du PLR de la ville de Fribourg. Alors quoi? Eh bien, on n'en saura pas plus pour l'instant sauf que les radicaux «se sont penchés sur la question et qu'ils la traitent actuellement». «Le PLR figure parmi les partis qui ont laissé des plumes lors des dernières élections. Nous sommes passés de 14 à 10% de suffrages au niveau communal et de 13 à 10% au niveau cantonal. Il est existentiel de stopper cette érosion», insiste Thomas Zwald, président du PLR de la ville de Fribourg. Sans oublier la perte de leur représentant au Conseil communal de la capitale au profit de la chrétienne-sociale, Madeleine Genoud-Page.

C'est donc tout naturellement ce poste que le PLR vise en premier lieu. Et des candidats sérieux se profileraient déjà. Comme la conseillère générale, Antoinette de Weck? Thomas Zwald affiche un large sourire, mais ne souhaite pas en dire davantage pour l'instant. «Il reste encore la question de l'alliance avec d'autres partis de droite qui n'est pas exclue. Un autre objectif est également de regagner le siège perdu au Grand Conseil», note Thomas Zwald. Dans cette optique, le PLR va adopter une organisation «élections 2011» afin de concentrer toutes les forces disponibles dans une structure qui disposera d'un comité de pilotage (stratégie) et d'un comité de campagne. SSC

NUIT DES MUSÉES

Découvrir les secrets des Archives

ALEXANDRE DAFFLON



➤ **Nuit des musées du 16 mai: les treize musées et trois services de l'Etat participant à cette opération séduction préparent des animations décoiffantes. «La Liberté» a réalisé trois coups de projecteurs**

en prélude à l'événement. Premier volet avec Alexandre Dafflon, archiviste cantonal. Il commente les animations qui vont émailler cette nuit pas comme les autres. Découvertes étonnantes et aventures sont au programme.

Quel est l'intérêt des Archives à participer à la Nuit des musées?

Comme nous sommes une institution culturelle et patrimoniale, ceux qui viennent dans nos locaux sont surtout des spécialistes qui effectuent des recherches spécifiques. Avec la Nuit des musées, nous voulons aller à la rencontre d'un public nouveau, qui ne connaît pas les Archives et qui ne sait pas ce que l'on y conserve.

Justement, que cachez-vous de précieux dans vos tiroirs?

Nous possédons des documents de grande valeur historique, dont la «Paix de Fribourg», traité de 1516 signé par le roi François 1^{er} et les treize premiers cantons, qui assurait la paix perpétuelle entre la Suisse et la France. Nous détenons aussi le traité qui marque l'entrée de Fribourg dans la Confédération, en 1481, et le «Handfeste», charte qui atteste de l'héritage de la ville à la famille des Kibourg en 1219. C'est ce genre de documents que le public aura l'occasion d'approcher au plus près.

Une nuit, n'est-ce pas un peu court pour parcourir tous vos trésors?

Il faudrait toute une vie pour voir tout ce que l'on possède! Mais l'idée est d'éveiller la curiosité du public pour le faire revenir et lui faire découvrir l'histoire de Fribourg. Nos sous-sols regorgent d'informations utiles aux Fribourgeois, comme les registres généalogiques ou les anciens cadastres des communes fribourgeoises.

Quelles autres activités avez-vous prévu pendant cette soirée?

Le parcours aventure à travers plus de 10 km d'archives avec accès à des documents inédits du dépôt, normalement interdit au public, est notre attraction la plus importante. Nous avons aussi prévu une galerie des «desperate archivistes», des caricatures sur notre métier, et invité un orchestre qui jouera... dans notre ascenseur!

PROPOS RECUEILLIS PAR FLORENCE VAN HOVE

EN BREF

FRIBOURG Voleuse interpellée

Une femme ayant volé une veste dans le vestiaire d'un cabinet médical à Fribourg a été appréhendée. Son butin a été remis à son propriétaire, communique la police cantonale. La veste, qui contenait un téléphone mobile, des clés et de l'argent liquide, a été volée jeudi 30 avril peu avant 8 h 30. Les investigations ont rapidement permis de retrouver la veste, le téléphone, les clés mais pas l'argent. La voleuse, une Suissesse de 57 ans déjà connue des services de police, a pu être identifiée. A son domicile, la police a récupéré une grande partie de l'argent dérobé dans la veste. Après avoir été auditionnée, elle a été relâchée.